

Aide au recrutement et renforcement des compétences performance industrielle

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation du dispositif

L'aide permet l'amélioration de la performance industrielle et la modernisation de l'outil de production.

L'aide au recrutement et au renforcement des compétences performance industrielle vise à :

- favoriser le recrutement pérenne (CDI) de cadres ou techniciens qualifiés (performance industrielle, organisation industrielle, etc.), permettant à la fois d'optimiser l'organisation de l'entreprise et de structurer les équipes,
- contribuer au renforcement des compétences des salariés et des dirigeants par des formations dédiées.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont concernées les entreprises de 10 salariés et plus, avec priorité donnée aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Pour quel projet ?

Les retombées en Nouvelle-Aquitaine des projets de développement de l'entreprise seront particulièrement évaluées (création d'emplois, collaboration scientifique et technique, partenariat industriel, développement de compétences, sous-traitance industrielle ou tertiaire, etc.).

— Dépenses concernées

Les dépenses prises en charge :

- le salaire brut chargé d'un salarié sur une année dans le cadre d'un recrutement,
- les frais liés à la formation et du coût des personnels participant à la formation (formateurs, auditeurs) dans le cadre de la montée en compétence des équipes.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide prend la forme d'une subvention de la manière suivante :

- recrutement : subvention correspondant à 50 % du salaire brut chargé d'un salarié sur une année, plafonnée à 40 000 €,
- formation : subvention représentant 70% maximum des frais liés à la formation et du coût des personnels participant à la formation.

Critères complémentaires

- Effectif d'au moins 10 salariés.
- Données supplémentaires
 - › Situation - Réglementation
 - › Situation financière saine

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Hôtel de Région
14, Rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 57 57 80 00